



Master Métiers des langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Métiers des langues et cultures étrangères. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02041376

HAL Id: hceres-02041376

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041376>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000465

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Métiers des langues et cultures étrangères

Présentation de la mention

La formation proposée trouve son origine dans le remaniement d'un master « Langues et cultures étrangères » orienté vers l'enseignement et la recherche. Ces deux parcours sont conservés, l'un dans la spécialité « Enseignement et cultures étrangères », l'autre dans la spécialité « Recherche et veille documentaire internationale ». Pour compléter une offre de formation qui se veut clairement professionnalisante, cette seconde spécialité comprend donc de la veille documentaire et une troisième spécialité, « E-langues », vient s'ajouter aux deux autres pour offrir un éventail large de formation aux différents métiers des langues, en phase avec les évolutions du marché du travail. Ces nouvelles spécialités, rares sur le territoire français, permettent de former à un haut niveau des intervenants rompus à l'utilisation des nouvelles technologies au service des organismes publics ou des entreprises de formation. Dans le même temps, les formations plus traditionnelles à l'enseignement et à la recherche trouvent des débouchés naturels dans l'Education nationale et la recherche.

Indicateurs

Effectifs constatés	175
Effectifs attendus	170
Taux de réussite	55 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présente de manière claire les objectifs scientifiques et professionnels de la formation proposée, et insiste sur les moyens mis en œuvre pour les atteindre. En plus du développement de connaissances culturelles et d'outils d'analyse et de réflexion, la formation met l'accent sur la compétence de synthèse, indispensable notamment pour la veille documentaire, dans le cadre de laquelle le diplômé, confronté à une masse d'informations, doit disposer d'outils pour distinguer l'essentiel de l'accessoire.

L'intégration de la formation dans son contexte est très variable selon la spécialité envisagée. Alors que la spécialité « Enseignement et cultures étrangères », manifestement bien implantée localement, associe l'IUFM et une ouverture internationale (laquelle existe aussi ou est à l'état de projet pour la partie recherche de la spécialité « Recherche et veille documentaire internationale »), les deux spécialités innovantes (« Recherche et veille documentaire internationale » et « E-Langues »), pourtant plus immédiatement professionnelles, sont en retrait en termes de partenariat. La nouveauté de la formation proposée ne peut seule expliquer et justifier cet état de fait.



La structure de la formation souffre d'un manque de spécialisation (master 1 essentiellement disciplinaire et commun entre « Enseignement » et « Recherche/veille » ; master 2 laissant lui aussi peu de place à la veille documentaire), sauf pour la spécialité « E-Langues ». D'une manière générale, le master 2 comporte tout de même plus de matières professionnalisantes. La politique des stages est variable selon la spécialité, de l'insuffisant (« Recherche et veille documentaire internationale ») au très correct (« E-Langues »). La présentation de l'équipe pédagogique est incomplète, notamment en ce qui concerne les intervenants extérieurs. De même, les indications relatives au pilotage de la formation sont réduites à la seule présentation des modalités d'évaluation.

Le fonctionnement de la formation fait apparaître l'origine essentiellement locale des étudiants (que les nouvelles spécialités pourront permettre d'élargir). Les effectifs sont en augmentation mais le taux de réussite est bas (55 %) et il existe un grand décalage d'inscriptions entre le master 1 et le master 2. Les analyses concernant le devenir des diplômés sont lacunaires et leur méthodologie n'est pas explicitée, ce qui en limite l'intérêt. Les nouvelles spécialités devraient attirer un public plus nombreux, mais les chiffres avancés paraissent optimistes au regard de l'existant.

L'auto-évaluation s'opère par un comité restreint d'enseignants. Néanmoins, il est fait mention de contacts sérieux avec l'extérieur, ce qui suggère une prise en compte des besoins des employeurs. Deux spécialités étant nouvelles, il est trop tôt pour tirer des conclusions quant à l'utilisation à venir de l'autoévaluation.

- Points forts :
 - Le principal attrait du dossier est la proposition d'ouverture de spécialités innovantes répondant à l'évolution du marché de la formation.
 - Dans le même temps sont maintenues une préparation au nouveau Capes de langues et une formation à la recherche, ce qui couvre les besoins de l'enseignement secondaire et supérieur.
- Points faibles :
 - La spécialisation de la formation, notamment pour ce qui concerne la veille documentaire, est insuffisante, ce qui en réduit l'aspect professionnalisant.
 - La part des intervenants extérieurs professionnels est inégale.
 - La recherche de partenariats n'est pas assez développée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le dossier gagnerait à proposer une spécialisation plus grande des parcours. On pourrait envisager quatre spécialités (« Enseignement », « Recherche », « Veille documentaire », « E-Langues ») avec une part plus restreinte de mutualisations internes et, au contraire, la recherche de mutualisations plus pertinentes avec d'autres formations proposées par l'université, ce qui améliorerait l'attractivité des spécialités « Recherche et veille documentaire internationale » et « E-Langues » notamment. La recherche plus aboutie de partenariats extérieurs viendrait à l'appui de cette démarche.

Appréciation par spécialité

Enseignement et cultures étrangères

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

Recherche et veille documentaire internationale

- Présentation de la spécialité :

La spécialité proposée se donne pour objectif de former, d'une part des enseignants-chercheurs, d'autre part des spécialistes en veille documentaire. Alors que la première formation est l'héritière directe de l'ancien master recherche et comporte à ce titre un volet disciplinaire dense en master 1 et une spécialisation en recherche en master 2, la seconde est une nouveauté, visant à étoffer l'éventail des débouchés professionnels et à répondre à une demande du marché pour des experts dans le domaine.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	160
Effectifs attendus	150
Taux de réussite	50 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité proposée est, au mieux, de qualité inégale. La lecture du dossier fait apparaître un centrage quasi-exclusif d'abord sur la formation disciplinaire, avec une mutualisation massive des enseignements avec la spécialité « Métiers de l'enseignement », puis sur la recherche universitaire. En revanche, la veille documentaire, annoncée comme une plus value innovante en termes de formation, se limite à une portion réduite de la structure des enseignements, et ce tout au long du master. L'absence d'une formation étoffée dans ce domaine, de professionnels extérieurs spécialistes de la question ou d'une ouverture aux autres formations de l'université pouvant apporter leur contribution à la définition des contenus, rend cette spécialisation largement inopérante en dépit d'un contexte professionnel présenté comme favorable. On perçoit mal en quoi il y a véritablement formation pointue à la veille documentaire. La spécialité se borne à être un master recherche classique.

- Points forts :

- La combinaison de l'enseignement et de la recherche permet d'ouvrir vers les carrières de l'enseignement, à la fois dans le secondaire et dans le supérieur.
- Le lien avec la recherche est solide et pertinent.

- Points faibles :

- La spécialisation en veille documentaire est totalement marginale (temps de formation réduit, pas de véritable intervention de professionnels, pas d'ouverture vers les autres formations de l'université, pas de politique de stage convaincante).
- Plus généralement, l'intervention de professionnels extérieurs est limitée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Deux voies sont envisageables : soit les porteurs du projet suppriment purement et simplement la partie « Veille documentaire » de la formation proposée, car l'intitulé est pour le moment trompeur, soit ils prennent le parti de proposer une véritable spécialisation en Veille documentaire, au besoin, clairement différenciée du master recherche, dans la mesure où cette formation est véritablement innovante et correspond à une attente réelle du marché.

E-langues

- Présentation de la spécialité :

La spécialité proposée, qui se place dans le cadre d'un master professionnel, se donne pour objectif de préparer l'insertion d'intervenants dans tous les domaines de la formation « non classique », c'est-à-dire la formation privée, pour adultes ou l'enseignement à distance. En plus d'un savoir disciplinaire exigeant, elle repose sur une bonne connaissance de la pédagogie et de la didactique, ainsi que sur la maîtrise des nouvelles technologies au service des logiciels de formation (conception et utilisation d'outils de pointe).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	-
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

La formation proposée est particulièrement innovante et répond à une demande réelle du marché de la formation. Elle dispose donc d'atouts permettant une insertion professionnelle aisée des futurs diplômés. Cela étant, il apparaît dans la structure des enseignements une prise en compte inégale de ce cahier des charges ambitieux. Ainsi, le choix d'intégrer deux langues étrangères constitue plus un reste des formations trilingues antérieurement proposées par l'université qu'un apport utile pour la spécialité envisagée. De même, les interventions de professionnels extérieurs semblent se limiter, pour le moment, à une présence ponctuelle sous formes de conférences, en contradiction avec l'ambition professionnalisante affichée. Le projet semble donc insuffisamment abouti, ce que sa nouveauté ne peut que partiellement expliquer et excuser.

- Points forts :

- L'identification d'un besoin grandissant d'experts dans le domaine de la formation de type e-learning constitue le point fort de cette spécialité et montre l'adaptation souhaitée de l'université au monde changeant de la formation, par le biais de l'intégration des nouvelles formes et technologies d'apprentissage.
- La spécialité est à ce titre particulièrement porteuse.



- Points faibles :
 - Les contours de l'exposition professionnelle sont cependant flous, tant pour ce qui concerne la nature et la densité des interventions de professionnels extérieurs que la politique des stages.
 - En outre, la spécialisation est insuffisamment marquée, avec le maintien peu justifié d'une formation trilingue et le choix restrictif de l'enseignement de langue, limité à la compétence orale.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le projet gagnerait à intégrer les résultats d'une réflexion plus aboutie sur la mise en place des liens avec les entreprises dans et à l'extérieur du cursus.

Il conviendrait également de revoir les modalités de l'enseignement en langue, notamment en supprimant l'enseignement trilingue et en adaptant le contenu disciplinaire de la langue.